

**Titre : L'agence du Sud: Véritable locomotive du développement des provinces sahraouies**

L'agence du Sud (APDS), créée en 2002, est une formule exceptionnelle pour asseoir les jalons concrets d'une dynamique réelle de développement durable sous la forme d'un établissement public dont le périmètre d'intervention couvre les 9 provinces (3 régions) qui constituent les provinces du Sud du Royaume.



Pour plus d'efficacité, l'ADS a opté pour un processus de proximité avec la population selon une formule de développement territorial intégré d'une part et suivant une logique partenariale avec tous les acteurs de développement local concernés par la mise en œuvre d'une politique déconcertée allant de la petite association de quartier, passant par les communes, les élus locaux, les services externes, les départements ministériels et jusqu'aux organismes internationaux agissant sur la thématique de développement

Cette stratégie s'appuie sur la quête des formules appropriées à la fois en encourageant la concertation participative dans le cadre d'une gouvernance responsable et consciente des enjeux fondamentaux du développement local, mais également en agissant, de façon permanente dans le cadre de partenariats avec les acteurs privés et publics du sud. Les projets appuyés ou menés par l'ADS sont ainsi le fruit de ce processus concerté qui permet la parfaite gestion et le bon choix des actions intégrées tout en gardant à l'esprit l'importance accordée à la gestion rationnelle des moyens financiers et techniques mis à disposition. L'agence du Sud maîtrise ces données avec une finesse croissante ce qui lui permet d'échapper à une certaine lourdeur administrative et financière, tout en garantissant une efficacité à la réalisation des projets. Les atlas des chantiers de l'Agence avec ses partenaires dans les trois régions en constituent une preuve irréfutable que le choix est judicieux et stratégique

Pour plus de dynamique et dans l'objectif obsessionnel d'un fort impact social, l'ADS inscrit son action dans le sillon de l'Initiative National de Développement Humain (INDH), cette approche qui associe une logique de ciblage et une politique de partenariat efficace à un montage financier souple et rapide semble répondre à un souci majeur de proximité et de rigueur.

La réalité fondamentale qu'il faut prendre en considération aujourd'hui tient aux indicateurs de développement dans les provinces du Sud. La population continue de croître à un rythme inégalé ce qui ne manquera pas d'exercer et de façon certaine, une pression sur les infrastructures locales, les équipements disponibles et les prestations des services sociaux. Cela suppose qu'un établissement comme l'ADS doit continuer ses efforts en termes de processus de développement dans une perspective qui fera des grandes villes du Sud des pôles d'attraction et de croissance. Parmi les projets appuyés ou menés par l'ADS, ceux qui entrent dans le cadre du Programme de Sauvegarde des Oasis du Sud (POS). Dont nous donnons, ci-dessous, un aperçu

Les oasis du Sud du Maroc qui couvrent les provinces de Tata, Guelmim et Assa-Zag sur une superficie approximative de 101 315 ha, sont des agro-écosystèmes qui jouent un rôle écologique et économique et social très importants. Cependant, à cause des changements climatiques, des sécheresses récurrentes et des mutations socio-économiques de la société oasienne, ces oasis constituent actuellement le théâtre des processus de désertification sous toutes ses formes, mettant en péril la durabilité des ces écosystèmes, autrefois qualifiés de modèle du développement durable

Face à cette situation qui prend de l'ampleur, le Gouvernement Marocain, à travers l'Agence de Provinces du Sud, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Direction Générale des collectivités locales, les communes concernées et d'autres partenaires aussi bien au niveau local, national qu'international, a initié depuis décembre 2006, un programme de Sauvegarde et de Développement des oasis du Sud (POS) et qui a été réorienté en décembre 2007. Ce nouveau et important programme, qui se veut intégré et novateur à plus d'un titre, a été lancé par Sa Majesté le Roi lors de la visite effectuée à la région de Guelmim Smara

Ce programme de développement local, dépasse dans sa démarche la vision sectorielle et son intervention se base sur la convergence des efforts pour la sauvegarde des oasis à travers le partenariat à différents horizons, le plaidoyer, la mutualisation et la mise en synergie des moyens.

Ses principes d'action s'articulent autour des éléments suivants :

- Le recentrage du projet sur les Communes Locales en les appuyant dans la mise en place de leur Plan Communal de Développement (PCD). Ce qui les implique dans la mise en œuvre de Charte communale et la concrétisation de l'INDH au niveau de leur territoire.
- L'inscription des priorités environnementales et du développement durable dans le processus de développement local
- Le Renforcement de partenariat à l'échelle nationale et internationale

Le plan d'action du Programme de Sauvegarde et Développement des Oasis du Sud (2006-2011), renferme une masse critique de réalisations concrètes touchant les femmes et les hommes ayant permis l'initiation d'une dynamique de développement local durable et participatif induisant ainsi une propulsion de l'économie sociale autour de la valorisation des produits oasiens et de la promotion d'un tourisme écologique et solidaire spécifique à ces écosystèmes. Par ailleurs, cette dynamique est accompagnée et soutenue par une démarche de planification stratégique, entreprise dans le cadre d'un partenariat entre différents acteurs, principalement la DGCL et les services et institutions locales. A ce titre, les communes locales sont considérées leader du processus. Elles co-financent leurs PCDs, déploient leurs personnels pour cette fin, et pilotent, avec l'appui du POS et des institutions, l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres PCDs. Ces plans placent l'humain au centre de leurs préoccupations et prennent en charge les considérations environnementales, la dimension culturelle et patrimoniale des oasis et les impératifs du développement. Cette approche s'intègre parfaitement dans l'axe stratégique 2 du Plan Maroc Vert et répond d'une manière ciblée aux objectifs du millenium (MCA).

Actuellement, une douzaine d'études couvrant les principales thématiques du POS (Désertification, Bayoud, PAMS, éco-tourisme...) sont réalisées et/ou en cours.

De même, Le POS a élaboré un manuel d'élaboration des Plans Communaux de Développement (PCDs) adapté au contexte oasien et accompagne sept communes oasiennes pour élaborer et mettre en place leurs PC DS

En parallèle, une centaine de microprojets émanant de diagnostic - actions et études menées par le POS se met en place selon une approche participative et collaborative. Ces actions intéressent particulièrement les six principaux domaines d'intervention du POS :

1. La gestion de l'eau et l' agro écologie
2. La valorisation et la protection de la biodiversité oasienne
3. Le développement de la valeur ajoutée et la mise en valeur de filières agro économique
4. La sauvegarde et la valorisation du patrimoine historique et culturel
5. La mise en place d'un tourisme de qualité, par la construction d'une Destination oasis du Sud Maroc

Dans le domaine de l'agro écologie, un programme préliminaire portant sur la mise en place et l'équipement de quatre sites pilotes de fabrication du compost à base de la palme sèche et la réalisation d'un programme de formation en faveur des oasiens et oasiennes est réalisé. Le compost produit a été fortement apprécié par les agriculteurs.

Une ONG locale se décide de porter cette activité et ambitionne, avec l'appui du POS et du Programme PMF/FEM du PNUD, de monter une unité de fabrication et de commercialisation de ce composte

Face aux problèmes de sécheresse et de la mauvaise utilisation de la ressource eau, le POS préconise une approche intégrée qui combine la mobilisation de cette ressource et son usage rationnelle au niveau parcellaire. Un premier programme, élaborée en concertation avec les agriculteurs et acteurs locaux se met en place. Il porte sur l'aménagement

d'une quinzaine de puits/sources et/ou khetaras, et la mise en place de sites de démonstration sur les techniques d'irrigation et les adaptations aux changements climatiques. Parallèlement, l'Agence du Sud a entrepris une étude sur les potentialités en eau du bassin du bas Draa et réalise avec l'appui de ses partenaires un premier lot de barrage de mobilisation des eaux superficielles à l'amont des principales oasis

Dans le domaine de la lutte contre la dégradation et la pollution de l'eau et des aquifères, un plan de nettoyage et de gestion des déchets solides au niveau des oasis d'Assa et Asrir/Tighmerte a été réalisé.

De même il a été procédé à la l'élimination de points noirs (150 points) et à l'acquisition des équipements pour le ramassage des ordures ménagères au niveau de trois oasis

La réhabilitation et la restauration de la biodiversité des oasis a été aussi initié à travers un inventaire de l'agro biodiversité oasienne, le nettoyage d'une quinzaine de sites et le démarrage d'un programme de plantation ainsi que la réalisation de travaux de lutte contre l'ensablement au niveau de l'oasis d'Assa

En parfaite ligne avec sa démarche territoriale, le POS a initié un important programme visant la valorisation et le marketing, selon une approche filière, des principaux produits de terroir.

Adossés aux principes et bases de l'économie sociale, visant la structuration des filières en donnant la place méritée aux producteurs et à la communauté oasienne, six filières agro-économiques sont en cours de mise en place

Filière dattes: Deux plateformes de conditionnement de la datte fruit et un atelier de transformation des dattes de faibles valeurs ajoutées sont initiés

Filière henné : Montage d'un atelier de henné, formation en séchage, packaging et test de marketing ainsi que la mise en place d'une exploitation de henné certifiée bio sont les principales réalisations

Filière poulet beldi : Outre l'organisation des jeunes filles de Asrir et une étude technique et de filière, il a été procédé au démarrage de la construction de une unité de production du poulet beldi

Filière maraîchage Beldi : Elaboration d'une étude de la filière, organisation communautaire et démarrage des travaux au niveau des parcelles agricoles

Filière Olive :Etude préliminaire et sensibilisation et réalisation de quelques activités de démonstration ; notamment dans les domaines de plantation et de traitement phytosanitaire.

Dans le domaine de la production de la richesse et l'amélioration de la production oasienne, un programme d'introduction et de valorisation de la race ovine Deman a été initié et a porté sur la mise en place de trois bergeries modèles, la réalisation d'un programme d'accompagnement et d'encadrement technique. D'autres initiatives novatrices dans les domaines AGR/AGE valorisant les principaux produits de terroir ont été initiées. Il s'agit particulièrement d'une unité semi industrielle pour la production d'une boisson locale à base de l'orge, « belaghmane », une unité de couscous, une unité de fromagerie et un point de vente des produits locaux dont les travaux sont en cours

En vue d'appuyer le développement d'AGR/AGE et promouvoir le travail de la femme, le POS met actuellement en application un système de financement local novateur destiné à assurer le financement ou le co-financement de micro – projets relevant de l'économie sociale et/ou de l'environnement. Il s'agit d'un ensemble de services financiers, gérés d'une manière communautaire, mis à la disposition des porteurs/porteuses de micro-projets ou actions. Une dizaine de caisses au profit des femmes et jeunes sans travail et des agriculteurs sont mise en place.

Se rapportant au patrimoine culturel, un important projet de requalification et de valorisation du Ksar Assa; basé essentiellement sur le savoirs faire local, , est mis en œuvre par l'Agence du Sud avec le concours de la société civile depuis fin 2005. A partir de juin 2008, ce projet est intégré au Programme Oasis dans la finalité de mieux valoriser les atouts et les potentialités de la ville Assa et d'asseoir une destination touristique basée sur le tripôle :

Ksar –Zaoui et oasis d'Assa.

En parallèle, le POS appuie certains artisans pour la mise à niveau de musées et la réhabilitation d'un atelier de poterie

Dans le contexte du déficit hydrique et de production aléatoire et faible que connaît la région, le tourisme qui s'inscrit en tant qu'axe transversal à l'ensemble des interventions du POS et constitue la toile de fonds du développement local

ambitionné par le POS et ses partenaires. Il s'agit là aussi d'une démarche novatrice qui a pour principal objectif de positionner une véritable « Destination oasis du Sud Maroc » à travers, la conception et la mise en place d'une stratégie, d'un programme d'actions à travers une vision claire et partagée par l'ensemble des acteurs des territoires concernés. Les réalisations déjà enregistrés ont porté sur l'élaboration desdits stratégie et plan d'action et le démarrage de leurs mises en oeuvre.

Ainsi, une dizaine d'hébergement du type « chez l'habitant » adossée à un programme de professionnalisation des divers groupes socio professionnels et le montage d'une dizaine de produits et circuits touristiques traduisent la volonté des acteurs locaux pour la construction d'une véritable Destination Touristique Durable, celle du Pays des Oasis de la Région Guelmim Assa Tata

Pour la concrétisation des ambitions et objectifs du POS, la Direction Nationale du Programme de ce Programme (Agence du Sud) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) se sont mobilisés pour le développement de partenariats fructueux aussi bien au niveau local, régional, national qu'international. Actuellement la mise en œuvre du POS est assurée en collaboration avec les communes concernées, la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du Ministère de l'Intérieur, la Wilaya, les trois Provinces de Guelmim, Tata et Assa Zag, le Conseil Régional de Guelmim Smara ainsi que les services extérieurs et les ONGS concernées par la problématique oasienne et le développement local.

Les thématiques et la stratégie du POS d'un côté et la complexité et l'urgence d'agir dans les oasis du Sud , de l'autre, interpellent plusieurs autres partenaires qui se sont engagés en faveur de ce programme à savoir : la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, les autres Agences du Système des Nations Unies (UNESCO, UNFPA, UNIFEM et ONUDI), la Banque Africaine pour le Développement (BAD), le Gouvernement Finlandais à travers le Centre de développement des Terres Arides du PNUD et l'Ambassade du Japon. En parallèle, l'Agence du sud, avec l'appui du PNUD, a élaboré une stratégie de plaidoyer, de communication et de mobilisation de fonds additionnels

Sur le plan technique le POS a bénéficié de l'appui du MAPM/INRA et des services techniques provinciaux concernés. Au niveau international, Institut des Régions Chaudes/DEFIS- SupAgo de Montpellier et trois ONGS internationales (CARI, ALCESDAM et TOUSS) interviennent dans un cadre partenarial respectivement dans les domaines de diagnostic technico socio-économique, de l'Agro écologie Agro biodiversité, et l'Ecotourisme.

Le POS est l'un des nombreux programmes gérés ou cogérés par l'APDS

Filière cactus

Le cactus, plante originaire du Mexique où elle a été utilisée par l'Homme depuis 6500 ans avant J.C. pour l'alimentation des populations indigènes, aurait été introduite au 16ème siècle au Nord et au Sud de l'Afrique et tout autour du bassin méditerranéen

Récemment plusieurs pays ont manifesté un regain d'intérêt pour cette culture en raison de son rôle écologique (lutte contre la dégradation de terrain et la désertification) et socio-économique (production de fruits et d'aliment pour le bétail, utilisation industrielle dans les domaines agroalimentaire, cosmétique et médicinal)

On estime que le cactus occupe à l'échelle nationale une superficie de plus de 86.000 Ha, dont les superficies les plus importantes sont enregistrées dans les Provinces d'El Kelâa de Sraghna (31 %), de Tiznit (21 %) et de Guelmim (15 %), avec une production nationale de fruits estimée à près de 1, 1 millions de tonnes dont 24% à El Kelâa des Sraghna, 24% à Tiznit et 19% à Guelmim

Le revenu annuel dégagé à partir de la commercialisation des fruits du cactus varie de dix mille à trente mille dirhams à l'hectare, pour une production de 8 à 25t/Ha

La filière du cactus qui entre dans le cadre du programme de sauvegarde des oasis du sud, permet de créer de l'emploi pour une importante main d'oeuvre locale. Ainsi, selon certaines sources, le figuier de Barbarie crée une masse de travail de 13.000 J.T/mois (pour un champ d'une dizaine d'hectares), et ce durant la période de la cueillette. Cette filière contribue donc à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre l'exode rural

Les expériences de valorisation du cactus au Maroc restent limitées. En effet, seul le fruit, en vente au niveau des régions de production et consommé à l'état frais dans tous les centres urbains, est largement commercialisé

Dans le Sud du pays, les raquettes coupées en petits morceaux, les restes de fruits non consommés et les pelures sont aussi utilisés dans l'alimentation du cheptel durant les périodes de soudure et de sécheresse, alors que l'excès de la production de fruit est séché au soleil puis utilisé pour la consommation humaine, ou animale

L'extension remarquable des superficies plantées en cactus, n'a été accompagnée que de peu de réflexion sur les possibilités de sa transformation en vue de diversifier les débouchés et de valoriser au mieux les productions

Seule une expérience de coopérative féminine, dans la province de Tiznit, transformant le fruit du cactus en d'autres produits à forte valeur ajoutée (confiture, conservation des raquettes en saumure, huile, etc) a permis non seulement l'amélioration du revenu de la femme rurale mais aussi de montrer les possibilités de transformation et de valorisation de cette culture

La culture du cactus, de par ses multiples atouts notamment son adaptation aux conditions difficiles du milieu et les multiples usages de ses produits, offre une alternative aux cultures de céréales traditionnelles et pourrait constituer un levier pour le développement des régions du Sud

Ainsi, un programme de valorisation et de développement du cactus au niveau les Provinces du Sud du Royaume, a été préparé par l'Agence du Sud, qui vise l'amélioration de la production et la valorisation des produits de cette filière en vue de contribuer au développement rural intégré de ces zones

Ce programme s'inscrit dans le cadre des stratégies et programmes arrêtés par le Gouvernement, notamment la Stratégie 2020 de développement rural, le Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification et l'Atténuation des effets de la Sécheresse (PAN-LCD), l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) et les principes de base du Plan Vert initié récemment par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.

En effet, ce programme se base sur la participation effective des acteurs locaux et des ONG dans l'ensemble du processus d'identification, de préparation et de mise en œuvre et fonde son approche sur les initiatives et les projets des acteurs locaux et sur le rôle de l'Etat en tant que créateur d'un environnement favorable au développement

Une unité polyvalente valorisant le fruit et la raquette du cactus et les dattes se monte actuellement au niveau des oasis de Tighmerte et Afarkett

Nous reviendrons dans nos prochaines éditions sur un autre de ces programmes menés ou appuyés par l'APDS

Les provinces sahraouies recèlent un potentiel halieutique des plus importants sur le plan national. Pour le développement du secteur de la pêche, l'APDS a mis sur pied un Programme de mise à niveau et de développement de la pêche artisanale dans les provinces du sud du Royaume.

L'objectif que vise ce programme est : L'encouragement de l'insertion des jeunes dans le métier de la pêche artisanale à travers la généralisation et l'adaptation des dispositions du "Contrat-Programme Sakia el Hamra" aux trois régions du Sud du Royaume : Guelmim-Essemara, Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra et Oued Eddahab-Lagouira ; L'appui à la mise à niveau de la intégration dans le secteur formel de l'économie nationale filière de la pêche artisanale à travers sa restructuration, sa modernisation et son

Le programme compte quatre principaux axes :

- La formation des jeunes au métier de la pêche artisanale et leur insertion à travers la création de micro-entreprises pour l'exploitation d'embarcations modernes de pêche artisanale (programme d'insertion)
- Le recyclage des pêcheurs artisans dans diverses techniques de pêche, dans l'optique de diriger l'effort de pêche vers des pêcheries présentant des possibilités d'exploitation durable (programme de modernisation-reconversion)
- La modernisation des outils de production par la généralisation de l'utilisation des barques en fibre de verre (ou tout autre matériau équivalent) équipées en matériel de navigation, de sécurité et de détection de la ressource
- La restructuration de la pêche artisanale dans l'objectif de l'intégrer -de la production jusqu'à la commercialisation finale- dans le secteur formel de l'économie nationale.

Le financement de ce programme sera assuré par la réaffectation des fonds prévus dans le cadre du "Contrat programme Sakia El Hamra". Il s'agit, entre autres, du reliquat de :

- L'appui financier de 20 millions de dirhams octroyé par l'ONP
- Le reliquat de la subvention de 18 millions de dirhams apportée, via l'ANAPEC, par le Fonds pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (FPEJ)

Pour la réalisation de ce programme, l'APDS a, comme partenaires

- Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes
- Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité
- Ministère de l'Intérieur
- Office National des Pêches
- Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
- Agence de Développement Social
- Fédération des Chambres des Pêches Maritimes
- Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Sud

Dans le cadre de la mise à niveau et de développement du secteur de la pêche et conformément aux exigences internationales de qualité, la construction d'une nouvelle halle au poisson à Tarfaya a été réalisée par l'ADS. Une autre halle au poisson est en construction, au port de Lâayoune

Halle de Tarfaya Halle de Lâayoune

Lieu d'implantation : Port de Tarfaya

Superficie du terrain : 1 000 m²

Coût du projet : 6 MDH

Source de financement : Budget de l'Office National des Pêches

Source de financement : Budget de l'Office National des Pêches

Délai d'exécution : 8 mois

Date d'achèvement des travaux : Avril 2007

Date de mise en exploitation : Mai 2007

Lieu d'implantation : Port de Lâayoune – ville d'Al Marsa

Superficie du terrain : 8 600 m²

Coût du projet : 40 MDH

Source de financement : Budget de l'Office National des Pêches

Délai d'exécution : 15 mois

Travaux achevés en 2008

Maître d'œuvre

Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud

Sans partenaire

Dans le domaine culturel, l'Agence est présente à toutes les manifestations et à tous les festivals qui se déroulent sur l'étendue des provinces sahraouies

Sur le plan culturel, l'APDS est le partenaire incontournable pour toutes les manifestations.

Qu'il s'agisse du festival Rawafid Azawane, ou, plus proche de nous, des soirées musicales de Tarfaya, du salon du

dromadaire ou des campagnes de lutte contre l'analphabétisme, le soutien qu'apporte l'APDS est la garantie de réussite de toutes ces manifestations.

Sur le plan social, les interventions de l'APDS, sont innombrables

En plus de sa contribution à la création d'emplois, à travers les nombreux qu'elle appuie ou dirige, l'APDS participe à l'opération de relogement des habitants des camps Al-Wahda, en finançant le soutien que leur apporte l'état, pour la construction de leurs nouvelles demeures.

L'ouverture de la maison de l'initiative qui oriente et encadre les jeunes gens pour la création de leurs propres entreprises est une autre manière d'intervenir sur le plan social.

SOURCE WEB